

L'inceste comme tabou au regard de la Loi.

André Grépillat. Psychologue clinicien. Responsable adjoint de la délégation de Grenoble du CRIAVS-RA.

La loi votée le 8 février 2010 et nommant précisément l'inceste dans la liste des crimes et délits figurant dans le code pénal vient d'être invalidée par le Conseil constitutionnel. Nous avons eu l'occasion de donner notre avis en son temps sur l'opportunité de cette loi (cf. l'édito de notre lettre d'info de février 2010 signé par André Ciavaldini). Peut-être n'est-il pas inutile d'y revenir.

Rappelons tout d'abord que l'inceste est bien plus qu'un interdit. Ou plus exactement, il se situe ailleurs ; il renvoie à « l'autre scène », celle de l'inconscient, collectif et individuel. Et qui oserait aujourd'hui contester sans se couvrir de ridicule les découvertes sur ce point de la psychanalyse et de l'anthropologie ? Il s'agit donc d'un tabou, fondateur à la fois de la vie psychique de chacun et chacune d'entre nous et de l'organisation collective des liens de filiation et de leur transmission inter-générationnelle.

Arrêtons-nous quelques instants sur ces deux aspects. Le premier travail psychique de tout enfant est d'opérer le repérage entre ce qui est de lui-même et ce qui revient à son environnement immédiat, ce que nous, psychistes, nommons la distinction « moi /non-moi ». Plus tard viendra l'intégration des autres distinctions fondamentales que sont la différence des sexes et celle des générations. Alors pourra être posée la question de l'interdit de l'inceste et son corolaire, la loi de l'exogamie, c'est à dire l'exigence de chercher en-dehors de la famille le ou la partenaire de ses futures relations amoureuses.

Est-il besoin de rappeler cette évidence que ni dans la famille, ni à l'école, ne sont prévues des séances d'explication de ces mécanismes, et pourtant nous constatons qu'ils deviennent opérants, presque à notre insu, dans l'intimité du psychisme de chacun(e). Quant au plan sociétal, il suffit de se pencher sur le registre d'état civil d'une commune rurale pour constater la fréquence du schéma où l'on voit le fils aîné hériter des terres et de la ferme et chercher dans un village ou une vallée voisine celle qui va devenir la mère de ses enfants.

Nous savons aujourd'hui que c'est dans le ratage de ce processus de transmission que se situe l'origine des actes délictueux que nous avons à traiter. Même chez les sujets qui, sur un plan conscient, peuvent donner l'impression de les avoir intégrés. Rappelons au passage que le plus grand nombre d'entre eux ont pu s'inscrire dans une vie sociale et familiale « normale », ce qui vient prouver s'il en était besoin que nous sommes bien là devant des mécanismes inconscients.

Mais revenons à la loi. Serions-nous aujourd'hui démunis, magistrats, soignants et travailleurs sociaux, après l'invalidation de cette loi. Non, évidemment, puisque le législateur, imprégné de la sagesse issue à la fois du droit romain et du siècle des Lumières, avait envisagé cette situation. Pour le comprendre, il convient de nous référer d'une part au code pénal, qui nomme précisément les actes transgressifs, avec leur indice de gravité et leurs circonstances aggravantes ou atténuantes, d'autre part au code civil, qui définit le degré de parenté au-delà duquel notre société refuse d'entériner un éventuel lien d'union.



Ainsi l'inceste n'est-il pas nommé en tant que tel, mais « dit entre » les deux codes. Cette façon de traiter cette question dans l'inter-dit fait office de tiers séparateur dans notre manière de la penser et renvoie la notion d'inceste dans le registre symbolique duquel elle n'aurait jamais dû sortir. L'importance structurelle de ce tabou, tant au niveau culturel qu'intra-psychique, ne peut se contenter du registre opératoire dans lequel cette loi risquait de le confiner. C'est ce que le Conseil constitutionnel, institution tierce s'il en est, vient à sa façon de rappeler.

En savoir plus sur la mission prévention du CRIAVS Rhône-Alpes

Depuis deux ans, le COPIL (Comité de Pilotage) de l'agglomération grenobloise oeuvre sur la prévention des violences sexuelles dans le champ des auteurs en collaboration avec les associations de prise en charge d'auteurs et de victimes. Née de longs échanges et de réflexions, la définition de cette mission en tant que CRIAVS s'étoffe et prend forme :

I - Les agressions sexuelles, un problème réel de Santé Publique

Les agressions sexuelles constituent **un réel problème de Santé Publique** car celles-ci portent non seulement **atteinte à des victimes** qui en ressortent délabrées physiquement et psychologiquement par leur impact mais leurs effets **s'étendent sur les proches** aussi bien ceux de la victime que ceux de l'Agresseur et ce souvent sur plusieurs générations.

Même si les chiffres du judiciaire ne rendent compte qu'imparfaitement de la réalité des faits (ex. 10% des Agressions sexuelles font l'objet d'un procès) **ils ont tellement explosé au cours de ces 20 dernières années que les Agressions Sexuelles sont devenues une préoccupation majeure de santé publique.**

En 2008, les Violences Sexuelles font l'objet de 50% des condamnations pour crime et 1,7% des condamnations pour délits. Même si le taux de récidive est faible, il conserve une forte résonance dans la population : crime : 2,7% (3,9% pour l'ensemble des crimes), délits : 3,8% (8% sur l'ensemble des délits), 11% des Femmes (40% avant leur majorité) et 4% des hommes (70% avant leur majorité) seraient victimes au moins une fois dans leur vie d'une agression sexuelle ou d'un viol. 80% des violences sexuelles ont lieu dans l'intra-familial que ce soit dans le cadre des relations conjugales, de relations incestueuses inter-générationnelles, intra-générationnelles ou d'actes pédophiles.

En 2005, 55 000 déclarations d'abus sexuels sur enfants soit 1/3 des cas de maltraitances. Les plaintes pour agressions sexuelles sur enfants se sont multipliées par 11 pendant ce dernier quart de siècle.

2- Quelles actions de Prévention en direction de la population générale ?

La prévention des violences sexuelles dans le champ des auteurs ne se résume pas à la "Prévention de la Récidive" mais surtout à prévenir la survenue de ces actes d'agression dans le champ social au sens large (couples, familles, institutions...).

Le CRIAVS n'a ni la vocation, ni les moyens d'intervenir directement sur le vaste terrain du champ social, par contre il peut jouer **un rôle de conseil, d'expert, de lieu de ressources** pour les **militants, bénévoles, professionnels d'associations et d'institutions les plus exposées à la survenue d'agressions sexuelles**. Les populations prioritaires : les enfants, les adolescents et les familles.

- **Pour les enfants :**

les actions de prévention doivent s'effectuer dans une démarche généraliste d'éducation à la vie, permettant de couvrir un champ éducatif et pédagogique plus large sans focalisation sur les abus sexuels, transgressions, déviances ou défiances à l'égard des adultes. Les partenaires potentiels : les structures encadrant les enfants, l'éducation nationale.

- **Pour les adolescents :**

en prenant en compte que la sexualité des adolescents est pendant longtemps plus près de la problématique narcissique prégénitale que de la relation génitale, il faut promouvoir des actions relatives à la sexualité, la conjugalité, la naissance, la parentalité. Ces partenaires potentiels, les professionnels engagés dans les champs éducatifs et sociaux près des adolescents.

- **Pour les familles :**

pour prévenir ce phénomène complexe par lequel la famille constitue le lieu de 80% des violences sexuelles il est nécessaire d'accorder un soutien massif aux familles pour les aider à penser leur intimité sans stigmatisation, aider chaque membre à occuper une place bien différenciée à l'encontre des problématiques incestuelles.

3- Quelles actions de Prévention secondaire après des agressions ?

À la suite d'une ou plusieurs agressions sexuelles la Prévention se décline à la fois dans la **prise en charge de la victime et dans celle de l'auteur**. Dans un souci pour la première de **réparation** et pour le second de **restauration (ou instauration) du sentiment d'altérité et par suite de prévention de la récurrence**.

La Prévention secondaire pour un CRIAVS, tout en ne se désintéressant pas des victimes est principalement orientée vers la prise en charge des auteurs.

La prise en charge des victimes :

rejoint la prévention dans le champ des auteurs car elle participe à la diminution de l'incidence de nouveaux cas d'agressions et donc de nouvelles victimes (1/3 des auteurs de violences sexuelles hommes ont été abusés sexuellement avant l'âge de 10 ans).

Deux préoccupations :

- S'assurer de la mise en place d'une prise en charge de première urgence et de proximité dans ses dimensions sociales, juridiques et judiciaire.

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°24 - Octobre 2011

- S'assurer de la promotion près des victimes de l'usage du "Tiers", d'espace de parole : voir de soutien thérapeutique et prévenir ses aléas pour l'avenir (sur victimisation, identification à l'agresseur).

La prise en charge des auteurs :

par rapport aux agresseurs judiciairisés ou non, le CRIAVS doit s'impliquer dans la constitution d'un étayage pluridisciplinaire dans ses dimensions thérapeutiques, juridiques, sociale (le Maillage-Santé-Justice-Social) quand celui-ci fait défaut. Même s'il n'est pas l'acteur unique, ni principal le CRIAVS doit porter la préoccupation de l'orientation "vers le bon soin, vers le bon accompagnement social". Le CRIAVS doit pouvoir aussi organiser soit en l'assurant lui-même, soit en faisant intervenir un autre partenaire, un rôle de "Tiers" pour faciliter le travail d'élaboration des professionnels engagés dans les soins ou l'accompagnement social des auteurs de violences sexuelles (dispositif d'analyse de pratique, supervision).

Le CRIAVS est particulièrement intéressé par le **bon fonctionnement du dispositif de soin intégré dans la loi du 17 juin 1998 sur le "Suivi Socio-judiciaire avec Injonction de Soins"**, c'est la raison principale qui a présidé à sa création (décret 2006).

Pierre-Yves Emeraud, Chargé de mission Prévention au CRIAVS RA

Soutenance des étudiants du DIU de Lyon

Les étudiant(e)s de la promotion 2010-2011 du **Diplôme Inter Universitaire « Approches clinique, thérapeutique et juridique des auteurs de violences sexuelles »**, organisé à la Faculté de Médecine de Lyon en collaboration avec le CRIAVS-RA, ont récemment validé la soutenance orale de leur mémoire. Nous ne manquerons de vous présenter prochainement un certain nombre de leurs écrits.

*André Grépillat, Psychologue clinicien.
Responsable adjoint de la délégation territoriale de Grenoble du CRIAVS-RA*

Agenda

Évènements organisés par le CRIAVS Rhône-Alpes :

4e journée annuelle du CRIAVS Rhône-Alpes le **vendredi 03 février 2012 à Grenoble : "Les violences sexuelles au féminin"**.

Cycle 2011/2012 des Soirées et rencontres du CRIAVS :

* Le 18/10/2011 - Rencontres du CRIAVS - Délégation de Saint-Etienne : **Le thérapeute et le juge font-ils la morale?** avec l'intervention de Pierre Lamothe.

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°24 - Octobre 2011

* Le 17/11/2011 - **Nouveau cycle** des Soirées du CRIAVS - Délégation de Grenoble : **La cruauté dans la violence sexuelle** avec l'intervention d'André Ciavaldini. [Pour vous inscrire et en savoir plus sur le détail de la soirée, rendez-vous sur dans la rubrique "agenda" du site internet.](#)

* Le 08/12/2011 - **Nouveau cycle** des Soirées du CRIAVS - Délégation de Grenoble : **Association Passible, centre de soins pour conjoints violents : quelle pratique clinique ?** avec l'intervention de Nelly Janin et Danièle Durant-Poudret. [Pour connaître le détail et vous inscrire, rendez-vous dans la rubrique "agenda" sur le site internet.](#)

Dans les autres CRIAVS :

- Le 14/10/2011 - Journée d'étude du CRIAVS Lorraine : Les mineurs auteurs de violences sexuelles.
- Le 13/10/2011 - Association Passible : Un couple violent peut en cacher un autre.
- Le 15/10/2011 - Association Grenobloise de Psychanalyse : La cruauté de l'humain.
- Le 17/10/2011 - Association Ecole des Parents et des Educateurs : Colloque "De l'écoute à l'orientation".
- Le 22/11/2011 - Association Milena : "Colloque : violences conjugales : enfants dans la tempête !".
- Du 01/12/2011 au 02/12/2011 - 22èmes Journées Nationales des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire : Soins Psychiatriques en prison, l'intime à l'épreuve de la transparence.
- Du 07/12/2011 au 10/12/2011 - Congrès Français de Psychiatrie 3ème édition : Psychiatrie : Pluralité de la recherche, convergence de la clinique.
- Le 16/12/2011 - Journée d'étude du CRIAVS Languedoc-Roussillon : La sexualité, son parcours, ses dysfonctionnements, ses déviances.

Première Quinzaine régionale de l'égalité femmes-hommes en Rhône-Alpes : L'égalité a-t-elle un sexe ?

L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines : politique, social, économique.. constitue un objectif vers lequel la Région Rhône-Alpes souhaite tendre. C'est pourquoi elle a créé une délégation et vient de voter une délibération visant à mettre en œuvre une nouvelle politique régionale : il s'agit de la démarche « égalité femmes-hommes » qui lance la première quinzaine de l'égalité femmes hommes en Rhône-Alpes.

L'égalité a-t-elle un sexe ? C'est la question que pose la Région Rhône-Alpes tout au long de cette première Quinzaine pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui se déroulera du **7 au 21 octobre 2011**. À son initiative, cette manifestation s'appuie sur **120 événements émanant d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou de**

collectifs qui font la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Consulter [la lettre d'information de la Maison pour l'égalité femmes-hommes : n° spécial Quinzaine régionale de l'égalité](#) pour découvrir les événements sur l'agglomération grenobloise directement sur leur site internet (<http://www.maison-egalite-femmes-hommes.fr>).

Appel à contribution

L'équipe du CRIAVS-RA a décidé de créer une nouvelle rubrique dans notre lettre mensuelle d'information **en ouvrant notre publication à nos partenaires des champs sanitaire, judiciaire et social intervenant dans la prise en charge des auteurs de violence sexuelle et de leur famille**. Notre objectif est permettre aux acteurs de terrain qui le souhaitent de présenter leur pratique, que ce soit sous forme d'articles ou d'interviews, ainsi que de valoriser ce que l'on appelle la « littérature grise », cette somme de thèses et de mémoires qui souvent sont condamnés à dormir sur des fonds d'armoires universitaires.

Si vous souhaitez rédiger un article pour la lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes, [veuillez contacter le service information par mail : documentation@criavs-ra.org](mailto:documentation@criavs-ra.org).

Documentation

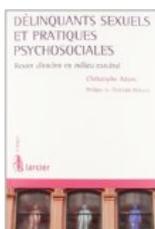
Actualités de la base documentaire nationale des CRIAVS : [Retrouvez toute l'actualité sur ThésèAS \(http://theseas.reseaudoc.org/opac/\)](http://theseas.reseaudoc.org/opac/)



***Les acquisitions du mois du CRIAVS Rhône-Alpes :**

La clinique à l'épreuve de la psychanalyse / CLAVREUL, Jean

La clinique à l'épreuve de la psychanalyse [texte imprimé] / CLAVREUL, Jean, Auteur. - Paris (FRANCE) : Hermann, 2011. - 275 p. - (Hermann psychanalyse). ISBN 978-2-7056-7096-2.



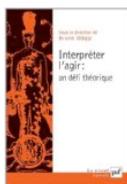
Délinquants sexuels et pratiques psychosociales / ADAM, Christophe

Délinquants sexuels et pratiques psychosociales : Rester clinicien en milieu carcéral [texte imprimé] / ADAM, Christophe, Auteur; DEBUYST, Christian, Préfacier, etc.. - Bruxelles (BELGIQUE) : Larcier, 2011. - 324 p. - ISBN 978-2-8044-4279-8.



La domination féminine / DUSSOL, Vincent

La domination féminine : Réflexion sur les rapports entre les sexes [texte imprimé] / DUSSOL, Vincent , Auteur; NAOURI, Aldo , Préfacier, etc.. - Paris (FRANCE) : J.-C. Gawsewitch, 2011. - 411 p. - ISBN 978-2-350-13265-5.



Interpréter l'agir : un défi théorique / MAGGI, Bruno

Interpréter l'agir : un défi théorique [texte imprimé] / MAGGI, Bruno, Directeur de publication, rédacteur en chef; CLOT, Yves, Auteur; FAÏTA, Daniel , Auteur; TERSSAC, Gilbert (de) , Auteur; ALBANO, Roberto , Auteur; BOURNEL-BOSSON, Maryse , Auteur; MARIA-FABBRI, Tommaso , Auteur; MASINO, Giovanni , Auteur; PROT, Bernard , Auteur; SALENTO, Angelo , Auteur; SAUJAT, Frédéric , Auteur; THOEMMES, Jens , Auteur; ZAMARIAN, Marco , Auteur. - Paris : Presses universitaires de France, impr. 2011. - 321 p.. - (Le Travail humain) . ISBN 978-2-13-059043-9.



La maltraitance familiale / SALEM, Gérard

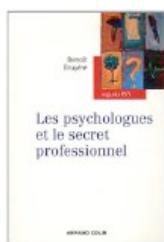
La maltraitance familiale : Dévoiler, intervenir, transformer [texte imprimé] SALEM, Gérard , Directeur de publication, rédacteur en chef; FRENCK, Nahum, Auteur; FERGUSON, Francine , Auteur; RECHSTEINER, Nicolas , Auteur; MALHERBE, Jean-François , Postfacier, auteur du colophon, etc.. - Paris (FRANCE) : Armand Colin, 2011. - 327 p.. - (Regards PSY) . ISBN 978-2-200-27217-3.

N°22 - Été 2011 - Le cognitivo-comportementalisme en question (Bulletin de La célibataire, N°22 [04/07/2011])

N°22 - Été 2011 - Le cognitivo-comportementalisme en question [texte imprimé]. - 2011. **est un bulletin de** La célibataire

Pédophilie : De la pulsion à l'interdit / DELEU, Xavier

Pédophilie : De la pulsion à l'interdit [document projeté ou vidéo] / DELEU, Xavier, Réalisateur. - Paris (FRANCE) : LCP - Assemblée nationale, 2011. - 58 min.

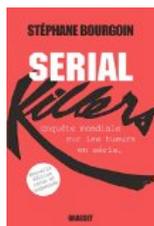


Les psychologues et le secret professionnel / BRUYÈRE, Benoît

Les psychologues et le secret professionnel [texte imprimé] / BRUYÈRE, Benoît , Auteur. - Paris (FRANCE) : Armand Colin, 2011. - 158 p.. - (Regards PSY) . ISBN 978-2-200-25591-6.

 **Le secret de famille / TISSERON, Serge**

Le secret de famille [document projeté ou vidéo] / TISSERON, Serge , Personne interviewée; PEREZ OURGIAS, Anne-Marie , Auteur. - Draguignan (FRANCE) : Anthea, 2005. - 40 min.



 **Serial killers / BOURGOIN, Stéphane**

Serial killers : Enquête mondiale sur les tueurs en série [texte imprimé] BOURGOIN, Stéphane , Directeur de publication, rédacteur en chef; LONGUET, Isabelle , Collaborateur; VAILLANT, Joël , Collaborateur. - 3e éd. revue et augmentée. - Paris (FRANCE) : Bernard GRASSET, 2011. - 873 p.

« Serial killers Enquête mondiale sur les tueurs en série » est la quatrième version revue et augmentée d'un ouvrage publié pour la première fois aux éditions Grasset en 1991. Cette édition, sortie en librairie le 29 juin 2011, comporte 880 pages là où la précédente (en 2003) en comptait 504. Toutes les statistiques, chiffres et informations ont été révisées.

- Une nouvelle préface.
- Un texte du colonel de Gendarmerie Joël Vaillant aborde tous les aspects de la détection de la sérialité criminelle en France.
- Une étude sur les nouvelles méthodes d'investigation informatique du FBI en matière de serial killers.
- Les « tueurs de la route » sur les routiers serial killers et le programme mis en place pour les repérer.
- Trois longs portraits de tueurs en série allemands par Isabelle Longuet.
- Une bibliographie commentée qui double de volume par rapport à la précédente.
- Les meilleurs sites Internet sur le sujet.
- Un second cahier photos. . - ISBN 978-2-246-78597-2.



 **La violence au féminin / BENOIT, Claude**

La violence au féminin : littérature, poésie, théâtre, cinéma [texte imprimé] / BENOIT, Claude , Directeur de publication, rédacteur en chef. - Chatou (FRANCE) : Éditions de la transparence, 2011. - 280 p. - ISBN 978-2-350-51056-9.

 **Vol.66 - N°7-8 - Juillet/Août 2011 - Le consentement sexuel (Bulletin de La revue nouvelle, Vol.66 - N°7-8 [01/07/2011])**

Vol.66 - N°7-8 - Juillet/Août 2011 - Le consentement sexuel [texte imprimé]. - 2011. **est un bulletin de** La revue nouvelle

Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n°24 - Octobre 2011

* [Les documents du mois d'octobre saisis par l'ensemble des CRIAVS](#)

- 🕒 Les Centres éducatifs renforcés : faire émerger le désir d'introspection / Nathalie BOUGUENNA in *Le journal des psychologues*, N° 291 (Octobre 2011)
- 🕒 N° 291 - Octobre 2011 - Dossier : Regard actuels sur le handicap (*Bulletin de Le journal des psychologues*)
- 🕒 Europe sociale in *Actualités Sociales Hebdomadaires*, N° 2727 (Octobre 2011)
- 🕒 N° 2727 - Octobre 2011 - Le nouveau régime d'assurance chômage (*Bulletin de Actualités Sociales Hebdomadaires*)
- 🕒 N° 2726 - Septembre 2011 - Aide mémoire du travailleur social (*Bulletin de Actualités Sociales Hebdomadaires*)
- 🕒 N°22 - Été 2011 - Le cognitivo-comportementalisme en question (*Bulletin de La célibataire*)
- 🕒 Vol.66 - N°7-8 - Juillet/Août 2011 - Le consentement sexuel (*Bulletin de La revue nouvelle*)
- 🕒 Les Centres de Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) / Hans LEFEBVRE
- 🕒 Psychopathologie des agresseurs sexuels / André CIAVALDINI
- 🕒 Violences et victimation / Patrick MARTIN-MATTERA
- 🕒 Code pénal 2011 / Hervé PELLETIER
- 🕒 Code de procédure pénale 2011 / Jean-François RENUCCI
- 🕒 Jurée d'assises / Claudie BROUILLET
- 🕒 Les nouvelles dispositions concernant les criminels malades mentaux dans la loi du 25 février 2008 relative à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pénale pour cause de trouble mental : une nécessaire évaluation du risque criminel Michel BENEZECH in *Annales médico-psychologiques*, Vol. 167 - N° 1 (Février 2009)
- 🕒 Le secret de famille / Serge TISSERON
- 🕒 La célibataire
- 🕒 La revue nouvelle
- 🕒 Victimation et abus sexuels : présentation clinique et réflexions sur la perversion Patrick MARTIN-MATTERA

* [Dernière publication repérée :](#)



Quand les mots manquent...la violence explose. Essai sur le passage à l'acte, Marie-Claude Barbin, L'harmattan, Septembre 2011. Cet essai sur le passage à l'acte se veut un questionnement sur ce qui fait que l'on passe à l'acte (ou pas) dans une situation insupportable, difficile à gérer. L'acte est un appel au secours, une quête de sens. La parole permettrait de désamorcer l'acte. Émaillée d'anecdotes, de fragments d'histoires singulières, cette lecture non exhaustive de la violence incite à la réflexion et ouvre quelques pistes sur un phénomène qui prend de l'ampleur.

PRESSE : Les articles de presse repérés chaque semaine nationalement, sont référencés et disponibles sur le site internet dans l'espace documentation, rubrique "lu dans la presse"

Veille Médias

* Émissions repérées récemment :

Mercredi 19 octobre sur France 3 : **Pièces à conviction : "Pédophilie, les silences de l'Église"** à 23h.

Résumé : Pendant plus de vingt ans dans toute la France, le frère Pierre Etienne, religieux membre de la communauté catholique des Béatitudes, a commis des agressions sexuelles sur 57 enfants. Pourtant, il avait averti sa hiérarchie, lui demandant de l'aide à maîtriser ses pulsions. Non seulement celle-ci n'est jamais intervenue, mais pire encore, le religieux n'a jamais été dénoncé, ni arrêté. Ce reportage met en lumière la manière dont l'Église a organisé le silence autour de cette affaire, allant jusqu'à sanctionner, en son sein, ceux qui se sont opposés au secret. Cette enquête est suivie, en plateau, par un débat animé par Patricia Loison.

Source : Télérama

Jeudi 03 novembre sur France 2 : **"Infrarouge : Récidivistes - chroniques de la délinquance ordinaire"** à 22h50

Résumé : Un documentaire alarmant sur le problème de la récidive sera diffusé le jeudi 3 novembre sur France 2 en deuxième partie de soirée. Une galerie de portraits de gueules cassées réalisé par Cyril Denvers. Sa caméra à la P12, la Section 12 du Parquet de Paris où l'on traite les flagrants délits : les vols simples, les délits routiers, les violences sur personnes, les violences conjugales, les consommateurs de stupéfiants. Ces récidivistes ont déjà été condamnés pour les mêmes faits. Le réalisateur a filmé les visages de ces récidivistes dans les couloirs du Palais de Justice de Paris. Récidivistes - chroniques de la délinquance ordinaire leur donne la parole. Des portraits de ceux que l'on ne voit pas, que l'on n'entend pas et qui ne comptent pas. On considère Cyril Denvers comme le Raymond Depardon moderne, qui a été le dernier réalisateur à s'être installé dans les sous-terrains du parquet de Paris en 1994. Le tableau est cruel des portraits des prévenus, fous, dépressifs, inconscients. Un documentaire à voir sur France 2 le jeudi 3 novembre en deuxième partie de soirée.

Source : tele.premiere.fr

* Cinéma, les dernières sorties en salle :

Présumé coupable réalisé par Vincent Garenq - 2011

"Mineurs 27" réalisé en 2011 par Tristan Aurouet

Pour retrouver de façon détaillée chaque semaine la revue de presse, les derniers articles, rapports et autres documents publiés sur la thématique des violences sexuelles, la veille médias ainsi que la veille juridique, [abonnez-vous au bulletin documentaire national des CRIAVS](#) ou [consulter les derniers numéros](#).

Le centre de documentation du CRIAVS Rhône-Alpes répond à vos demandes documentaires et d'ouvrages par email, téléphone ou directement sur place sur RDV à Grenoble. Ces documents sont disponibles gratuitement - sous condition d'inscription préalable - à l'ensemble des professionnels de la région Rhône-Alpes.

[Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes](#)

www.criavs-ra.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, veuillez-nous faire parvenir un mail à documentation@criavs-ra.org